

BAC PROFESSIONNEL

Métiers du commerce et de la vente*

Le titulaire du baccalauréat professionnel des métiers du commerce et de la vente sera amené(e) à :

Conseiller et vendre

- Assurer la veille commerciale
- Réaliser la vente dans un cadre omnicanal
- Assurer l'exécution de la vente



Suivre les ventes

- Assurer le suivi de la commande du produit et/ou du service
- Mettre en œuvre le ou les services associés
- Traiter les retours et les réclamations du client
- S'assurer de la satisfaction du client



Fidéliser la clientèle et développer la relation client

- Traiter et exploiter l'information ou le contact client
- Contribuer à des actions de fidélisation de la relation client
- Évaluer les actions de la fidélisation et le développement de la relation client



Durée de la formation

- Formation initiale sur 3 ans (candidats issus de 3e collège) ou sur deux ans (après un CAP ou une seconde générale)
- Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) de 22 semaines sur 3 ans

Option A : Animer et Gérer l'Espace Commercial

- Assurer les opérations préalable à la vente
- Rendre l'unité commerciale attractive et fonctionnelle
- Développer la clientèle

Option B : Prospecter et Valoriser l'Offre Commerciale

- Rechercher et analyser les informations à des fins d'exploitation
- Participer à la conception d'une opération de prospection
- Mettre en œuvre une opération de prospection
- Suivre et évaluer l'action de prospection



Le contenu de la formation

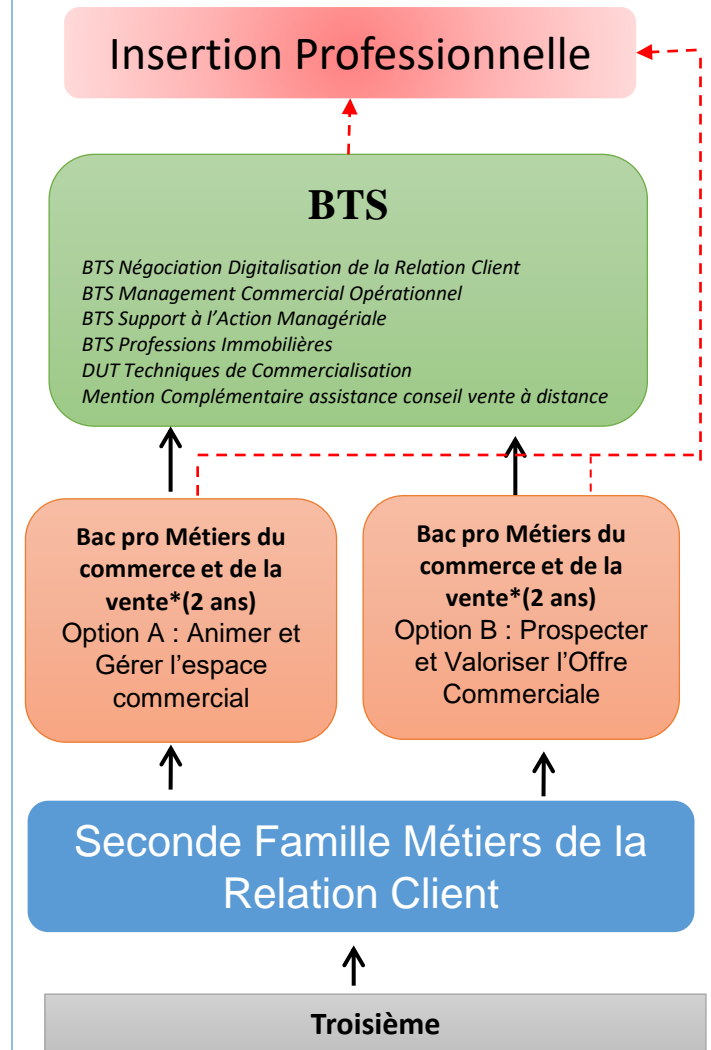
Enseignement Professionnel

- Fidélisation de la clientèle et développement de la relance client
- Analyse et résolution de situations professionnelles
- Vente-conseil
- Suivi des ventes
- Ens. professionnel et français en co-intervention
- Ens. professionnel et mathématiques en co-intervention
- Economie - Droit
- Prévention - Santé - Environnement

Enseignement Général

- Français
- Histoire-Géographie/Education Civique
- Mathématiques
- EPS
- LV Anglais
- Arts Appliqués

Le cursus de formation



Les débouchés

- Conseille clientèle
- Vendeur(se)
- Employé(e) libre service
- Adjoint(e) du responsable de petites enseignes commerciales
- Commercial(e) itinérant(e)